

Propositions de la SFSP pour la Stratégie Nationale de Santé

Congrès ADELFF – SFSP

Amiens, 4 octobre 2017

Session d'actualité. Stratégie Nationale de Santé

Pierre Lombraïl, PU-PH de santé publique, Trésorier adjoint, « past president » du CA de la SFSP

Emmanuel Rusch, PU-PH de santé publique, président du CA de la SFSP

A blurred photograph of a crowd of people walking away from the camera on a city street. The image is overlaid with large geometric shapes: a blue triangle in the bottom-left, a grey triangle in the bottom-right, and a red triangle in the top-right. The text is centered in the lower half of the image.

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DE SANTÉ
PUBLIQUE

RASSEMBLER ET AGIR
POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE

3 temps

Contribution au rapport des « sages »
Propositions pour la 1^{ère} SNS et la LMSS
Propositions 2017

Contribution SFSP au rapport Cordier

- **Prévention et soins**
 - Complémentaire santé pour tous
 - Hôpital
 - Prévention médicalisée
- **Promotion de la santé**
 - Promotion de la santé
 - Articulation sanitaire et social
 - Territoires
- **Gouvernance**
 - Système de santé
 - Recherche
 - Europe

SFSP 2013. Pour une stratégie de prévention articulant la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé et les pratiques cliniques préventives, intégrée à la Stratégie nationale de santé

1 Une stratégie de prévention articulant la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé et les pratiques cliniques préventives

2 Adopter une stratégie explicite de lutte contre les inégalités sociales de santé

3 Soutenir la promotion de la santé dans les milieux de vie

4 Améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques cliniques préventives

5 Proposer une nouvelle gouvernance

1. Santé dans toutes les politiques, promotion de la santé et pratiques cliniques préventives

- « La prévention a pour objectif de prévenir l'apparition des maladies d'en réduire les conséquences et de favoriser l'égalité devant la santé, ceci en agissant sur les déterminants individuels et collectifs de santé. La SFSP propose de définir une stratégie explicite de prévention soutenant conjointement les trois modalités d'action que sont la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé de proximité alliant éducation pour la santé, mobilisation sociale et création d'environnements favorables à la santé et, enfin, les pratiques cliniques préventives (ou prévention dite médicalisée). Le service public territorial de santé proposé dans le cadre de la SNS, doit intégrer les acteurs du dispositif de santé publique et contribuer à la coordination entre les trois modalités d'action. »

1. Santé dans toutes les politiques, promotion de la santé et pratiques cliniques préventives

- « Les principales thématiques influençant l'état de santé dans notre pays sont facilement identifiables. Elles peuvent être abordées à partir des principaux facteurs de risques que sont le tabac, l'alcool, la nutrition, à partir de groupes de population, tels que l'enfance, ou à partir des principales pathologies et situations, en premier lieu la santé mentale. Soumises elles-mêmes aux déterminants sociaux de santé, toutes ces thématiques présentent un gradient social marqué.
- C'est pourquoi il s'agirait de définir une stratégie explicite de prévention soutenant conjointement les trois axes que sont la santé dans toutes les politiques, les mesures de promotion de la santé de proximité alliant éducation pour la santé, mobilisation sociale et création d'environnements favorables à la santé et, enfin, les pratiques cliniques préventives (ou prévention dite médicalisée). Cette stratégie doit intégrer les engagements internationaux de la France dans le domaine (à l'exemple de la Convention cadre pour la lutte antitabac) »

2 Adopter une stratégie explicite de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé

- 4.2.1. Sensibiliser aux déterminants sociaux de la santé les décideurs et la population
- 4.2.2. Objectiver les inégalités sociales et territoriales de santé et leurs déterminants
- 4.2.3. Evaluer l'impact sur la santé et l'équité en santé des politiques publiques
- 4.2.4 Faire de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé dès l'enfance une priorité, à travers les politiques sanitaires, sociales et éducatives
- 4.2.5 Rendre effectif l'accès aux droits fondamentaux, dont font partie les soins, la prévention, la protection sociale et les mesures intersectorielles en direction des plus vulnérables

3 : Soutenir la promotion de la santé dans les milieux de vie

- 4.3.1 Inciter un plus grand nombre de communautés de vie à s'engager dans des stratégies de promotion de la santé
- 4.3.2 Développer les interventions de première ligne visant particulièrement à réduire les inégalités de santé et à combler les besoins de santé de groupes plus vulnérables, du fait de leurs conditions et modes de vie ou de leur handicap
- 4.3.3 Organiser en région des modalités durables d'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de promotion de la santé
- 4.3.4 Instituer un financement à la hauteur des enjeux et sécurisé destiné aux activités d'accompagnement et d'intervention en promotion de la santé et prévention collective
- 4.3.5 Agir sur les déterminants environnementaux et liés au travail

4 Améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques cliniques préventives

- 4.4.1 Accompagner les professionnels pour améliorer les pratiques cliniques préventives
- 4.4.2 Améliorer l'efficience des pratiques cliniques préventives
- 4.4.3 Rationaliser l'offre en termes de bilans de santé et de consultations de prévention
- 4.4.4 Accompagner la population afin d'améliorer sa capacité de choix
- 4.4.5 Prendre en compte la problématique des inégalités d'accès aux pratiques cliniques préventives
- 4.4.6 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de prévention des événements indésirables associés aux soins
- 4.4.7 Faire du système de soin un acteur de la promotion de la santé

5 Définir une nouvelle gouvernance

- 4.5.1. Renforcer la recherche, l'expertise et le transfert de connaissance
- 4.5.2 Développer le débat public sur la santé et élargir le champ de la démocratie sanitaire
- 4.5.2 Clarifier le pilotage des politiques intersectorielles et le pilotage concernant le secteur de la santé
- 4.5.3 Donner une place plus importante au niveau local

SFSP 2013 : Une gouvernance renouvelée pour la stratégie nationale de santé

Une gouvernance renouvelée pour la stratégie nationale de santé

- 1. Les enjeux en termes d'équité et de réduction des inégalités sociales de santé
- 2. Les enjeux en termes d'efficacité et d'efficience
- 3. Les enjeux en termes de Gouvernance des politiques de santé : corriger la fragmentation des dispositifs à tous les niveaux et définir les priorités face à la multiplication des objectifs

Réduction des ISS

- 1.1 Proposition 1 – Intégrer le gradient social dans l’appréciation de l’état de santé et faire de la réduction des inégalités une priorité de la politique de santé
- 1.2 Proposition 2 - Développer le débat public sur la santé et élargir le champ de la démocratie sanitaire
- 1.3 Proposition 3 - Structurer un réseau d’acteurs en prévention et promotion de la santé réparti de manière homogène sur le territoire national
- 1.4 Proposition 4 – Développer les études d’impacts en santé
- 1.5 Proposition 5 – Faire évoluer les dispositifs de concertation intersectoriel existants en région et dans les territoires pour en faire des dispositifs synergiques de production de politique publique sanitaire
- 1.6 Proposition 6 – Faire du comité interministériel un véritable outil de conduite de la politique de santé dans ses aspects non sanitaires et faciliter son équivalent au niveau régional en rapprochant les ARS des administrations régionales des autres secteurs intervenant sur la santé

Efficacité et efficience

- 2.1 Proposition 1 – Mieux intégrer les connaissances scientifiques dans la décision publique, en rénovant et clarifiant l'organisation de l'expertise, les dispositifs de suivi de la politique nationale et les dispositifs de représentations des usagers
- 2.2 Proposition 2 Appui à la qualité et à la sécurité des soins
- 2.3 Proposition 3 – Reconnaître la prévention (cf. synthèse recommandations pour la prévention en annexe 2)
- 2.4 Proposition 4 – Se doter d'outils consolidés de suivi de l'état de santé de la population

Gouvernance

Les enjeux en termes de Gouvernance des politiques de santé : corriger la fragmentation des dispositifs à tous les niveaux et définir les priorités face à la multiplication des objectifs

- 3.1 Proposition 1 – Passer d'un pilotage de dispositifs fragmentés à un pilotage cohérent d'un système de santé
- 3.2 Proposition 2 - une politique recentrée autour d'un nombre réduit de priorités, rationalisée entre niveaux de territoire et modernisée
- 3.3. Proposition 3 : Valoriser l'échelon communal ou intercommunal à la fois comme centre d'impulsion et espace d'action

Préparation de ce qui deviendra la Loi de modernisation de notre système de santé

« Orientations de la loi de santé :
Aller plus loin pour répondre aux défis
structurels du système de santé »

CP SFSP 24 juin 2014

Orientations de la loi de santé : « Aller plus loin pour répondre aux défis structurels du système de santé » *CP SFSP 24 juin 2014*

- « Nous saluons les orientations présentées et nous les considérons comme une première étape vers une politique de santé qui aille au-delà des soins. Nous resterons vigilants quant aux modalités de leur concrétisation dans le processus d'élaboration de la loi et de ses textes d'application, tout au long du déploiement de la stratégie nationale de santé, comme dans leur traduction dans les prochaines lois de financement de la sécurité sociale. »

**10 Contributions de la SFSP à la
Stratégie Nationale de Santé (SNS)
29 septembre 2017**

10 Contributions de la SFSP à la SNS

- **La prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux**
 - Adopter une stratégie de prévention articulant la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé et les pratiques cliniques préventives
 - Soutenir la promotion de la santé dans les milieux de vie
 - Améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques cliniques préventives
- **La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé**
 - Adopter une stratégie explicite de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS)
 - Définir une nouvelle gouvernance facilitant la lutte contre les ISTS
 - Développer la littéracie en santé

10 Contributions de la SFSP à la SNS

- **La nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins**
 - Pour une politique de prévention des événements indésirables associés aux soins
 - La formation des professionnels au service de la qualité des soins
- **L'innovation**
 - Pour la mise en œuvre du Programme national de recherche en santé publique
 - Capitaliser et partager les pratiques exemplaires en matière de prévention, promotion de la santé et littéracie en santé